

Les députés savent, j'en suis sûr, que l'Orateur de la Chambre habite dans un lieu connu sous le nom de La Ferme dans le parc de Kingsmere qui fait partie de certaines terres du parc de la Gatineau léguées au gouvernement du Canada par le très honorable William Lyon Mackenzie King comme parc public à être administré par fidéicommissaires au nom des Canadiens. En mai 1961, le Parlement a adopté la Loi sur le parc de Kingsmere pour régir la gestion de ce domaine selon les prescriptions du testament. La loi stipulait que le gouverneur en conseil pouvait, par décret, réserver n'importe quelle partie du parc de Kingsmere comme maison de campagne du premier ministre.

Conformément à une coutume vieille d'un certain nombre d'années, l'Orateur de la Chambre occupe gratuitement l'immeuble et les terrains connexes connus sous le nom de La Ferme. Le gouvernement projette, au moyen de ce bill, de reconnaître en droit une coutume qui, j'en suis certain, indique le très grand respect que nous éprouvons tous pour la charge d'Orateur de la Chambre. Il convient que ce projet de loi contienne des dispositions quant à cette résidence et à celles du premier ministre et du chef de l'opposition.

Les députés remarqueront qu'en plus de prévoir l'occupation sans frais des résidences en cause, le bill stipule que les profits ainsi réalisés par les occupants seront considérés comme une allocation de frais de séjour et de ce fait exempts d'impôt.

Les dispositions actuelles qui concernent la résidence du premier ministre, comme je l'ai mentionné, continueront d'être en vigueur jusqu'à la prochaine Législature. L'adoption de ce bill nous donnerait une loi sur les résidences officielles qui prévoira les arrangements que j'ai mentionnés concernant la résidence de l'Orateur de la Chambre, soit La Ferme, à Kingsmere, celle du chef de l'opposition, soit Stornoway, et celles du premier ministre au 24, promenade Sussex et au lac Harrington.

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, c'est pour moi un honneur que d'être le porte-parole de mon parti au cours du débat sur cette mesure fort importante. On m'a choisi, je crois, parce que selon toute probabilité, je serais la dernière personne à jamais habiter l'une des résidences dont il est question. Pour ce choix, je dois donc exprimer les remerciements d'un homme modeste.

Je me réjouis de cette initiative. Il y a d'autres recommandations de la Commission Beaupré que j'aurais aussi accueillies avec plaisir. Il importe que tous nos hommes publics soient traités de façon digne. Il importe que le pays témoigne, de façon permanente et pratique en fait, son respect envers ceux qui ont été choisis par leurs compatriotes ou par leurs collègues du Parlement, dans un cas, pour accéder à des postes d'autorité, de prestige et de direction.

C'est affreux que pendant tant d'années nos premiers ministres et chefs de l'opposition aient dû louer des logements ou des suites d'hôtel, etc. Du plus loin qu'un grand

[L'hon. M. MacEachen.]

nombre d'entre nous, et peut-être nos parents avant nous, puissent se souvenir, les Britanniques ont eu 10 Downing Street et les Chequers. Les États-Unis ont la Maison-Blanche depuis l'époque de Jefferson qui en a été le premier occupant. Ce qui démontre que la fonction transcende en effet le titulaire. On ne se trompera jamais, je pense, en soulignant la continuité des institutions qui assurent l'administration du pays et auxquelles nous sommes soumis. Ainsi, nos dirigeants, choisis démocratiquement, méritent l'honneur et le respect que suppose la mise à leur disposition de résidences officielles.

J'espère qu'au fil des ans, la tradition prenant racine, ces résidences deviendront une partie essentielle de l'histoire de notre pays ainsi que de sa grandeur, de sa diversité, de sa structure politique et de son évolution en même temps que de sa permanence.

Les détails présentés par le ministre sont clairs et précis. Il a ménagé ses mots, mais ses explications suffisent, je pense. Il faudrait, j'en suis persuadé, assurer une résidence officielle au chef de l'opposition. Je déplore que la déclaration originale n'ait fait mention que des seuls partis libéral et conservateur, mais les faits donnent raison au rédacteur. Les particuliers qui ont acheté la belle résidence qu'on appelle Stornoway ont fait preuve de dévouement à la chose publique et, même si je préférerais l'appellation Ottawa House, je reconnais avec le ministre que Stornoway est un assez joli nom.

C'est un très beau geste que l'on fait ainsi car cela ne dépend plus d'un groupe de citoyens dévoués qui offrent une résidence au chef de l'opposition de leurs propres deniers mais de l'État qui reconnaît le rôle du chef de l'opposition. En un sens, cette propriété est une des plus importantes car elle symbolise l'importance de celui à qui incombe la tâche de coordonner les critiques de l'action du gouvernement et qui devra prendre les rênes du pouvoir si le peuple en exprime le vœu. Parmi toutes les variantes du régime parlementaire, je crois que celle qui fait du chef de l'opposition un rouage officiel du système est l'une des meilleures.

La question de la résidence du premier ministre aurait dû être réglée depuis longtemps. A ce sujet, nous avons déjà discuté de plusieurs anomalies, comme le fait que la tradition exige que le premier ministre paie un certain loyer pour sa résidence. Cela est dû à un caprice d'un ancien occupant des lieux. C'est ridicule et cela n'aurait jamais dû se produire.

Il aurait été préférable, je pense, que ceux qui ont été chargés de décider du sort de Stornoway eussent songé à d'autres résidences. Il aurait mieux valu qu'ils se soucient un peu plus de l'histoire. J'ai prévenu le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien il y a bien des mois que des lotisseurs se proposaient de démolir la belle résidence de l'ancien premier ministre, sir Robert Borden. Il en a été question plusieurs fois, et j'ai l'impression qu'au moment même où se tenaient des entretiens au sujet de Stornoway les démolisseurs s'apprétaient à raser la magnifique résidence de Glensmere où habita pendant un tiers de siècle sir Robert Borden, un illustre Canadien, l'architecte de notre indépendance,